


# Les expulsions locatives

21 mars 2026

## Formation sur les expulsions locatives : Indécosa-CGT 65 mobilisée !

Jeudi 19 mars 2026, 10 militant(e)s d'Indécosa-CGT 65 ont participé à une formation en visioconférence consacrée aux expulsions locatives, un sujet plus que jamais d'actualité à l'approche de la fin de la trêve hivernale.


Au programme :

 Les différents cas d'expulsion (impayés, défaut d'assurance, troubles de voisinage, fin de bail, squat...)


 Le déroulé complet de la procédure d'expulsion


 Les droits et devoirs des locataires et des propriétaires


 Le rôle de la CCAPEX dans la prévention

 Les évolutions liées à la loi du 27 juillet 2023 sur l'occupation illicite

 Les solutions possibles pour éviter l'expulsion

 Nos militant(e)s sont désormais formés et prêts à accompagner les locataires dans ces situations souvent difficiles, particulièrement dans les jours qui suivent la fin de la trêve hivernale.

 Indécosa-CGT 65 reste pleinement engagée pour défendre le droit au logement et soutenir les locataires face aux procédures d'expulsion.

 Vous êtes concerné(e) ou avez besoin d'informations ? N'hésitez pas à nous contacter en laissant un message 05 62 37 65 05 ou un mail [indecosacgt65@laposte.net](mailto:indecosacgt65@laposte.net)